



La Secrétaire d'Etat chargée du Développement et de la Francophonie

CABDEV/SP/b

D 542.14

Paris, le 9 mai 2014

Monsieur le Ministre, *cher Frédéric*

J'ai l'honneur de vous saisir en qualité de Député de Saint-Pierre-et-Miquelon – mandat que j'exerce pour quelques jours encore - concernant la situation de la Station de Pilotage de l'Archipel. Malgré des conditions difficiles liées à la petite taille de notre territoire, celle-ci assure pleinement les missions essentielles de sécurité publique en matière de pilotage, de remorquage et de lamanage dans les ports d'intérêt national de Saint-Pierre et de Miquelon. La station est cependant confrontée à de nombreuses problématiques, notamment réglementaires et organisationnelles, rendant urgente une intervention en soutien des autorités de tutelle de l'Etat.

Tel qu'a pu le détailler M. le Président de la Station de Pilotage dans un récent courrier adressé aux services de l'Etat, la station locale est confrontée à de graves problèmes. Se pose véritablement aujourd'hui la question de la survie à court terme de la Station de Pilotage. En effet, les services de l'Etat en sont informés depuis longtemps, le Président et son unique collègue pilote sont tous deux susceptibles d'un départ imminent à la retraite et toute l'organisation pratique de la Station est basée actuellement, faute de moyens, au domicile du Président lui-même, et le travail s'effectue avec son matériel personnel (véhicule notamment) mis à contribution pour que puissent être remplies les missions essentielles de la Station.

Quand bien même des vocations de pilotes se feraient connaître pour une possible relève, la Station se retrouverait en tout état de cause dépourvue des moyens pratiques essentiels à son fonctionnement.

Monsieur Frédéric CUVILLIER  
Secrétaire d'Etat aux Transports,  
à la Mer et à la Pêche  
246, boulevard Saint-Germain  
75007 - PARIS

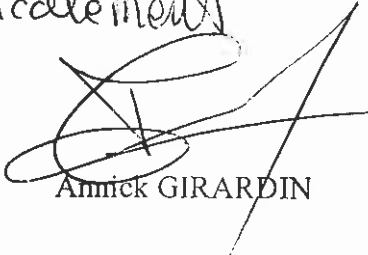
.../...

A l'heure où notre pays semble prendre pleinement conscience de sa vocation maritime, les enjeux liés au positionnement stratégique des ports de Saint-Pierre-et-Miquelon dans notre région sont importants. Le projet de développement portuaire de Saint-Pierre en HUB de transbordement-conteneurs, actuellement à l'étude et soutenu par l'Etat, nécessitera sans nul doute l'opération d'une station de pilotage équipée, moderne et efficace.

Il me semblerait donc incohérent dans ce contexte de ne pas rechercher toutes les solutions possibles pour soutenir et accompagner la station actuelle, afin de pérenniser son existence et l'accomplissement de ses missions essentielles de sécurité publique.

Confiante en votre soutien, je vous prie d'accepter, Monsieur le Ministre, l'expression de ma considération distinguée.

Amicalement



ANNICK GIRARDIN